

NOM DU SITE : ECO-QUARTIER BASTILLE

LOCALISATION : FONTAINE

DESCRIPTIF DU SITE

Le site de l'éco quartier Bastille est situé au nord-est de la ville de Fontaine en bordure du Drac. C'est un projet de rénovation urbaine alliant mixité sociale et fonctionnelle. Plusieurs secteurs distincts font partie intégrante du projet : un pôle naturel avec de nombreux espaces publics arborés et des jardins familiaux, un pôle commerciale située sur la place de la Commune de Paris, et un pôle habitat avec des immeubles.

Le site s'étend sur 7ha. La destruction de 124 logements et l'acquisition d'une ancienne friche industrielle ont permis la construction de 228 logements neufs.



A QUELS ENJEUX REpond CET OUVRAGE ?

Distinction eaux pluviales de chaussées et eaux pluviales « propres »	Drainage à l'aide de fossés végétalisés aux abords du mail central à l'intérieur du site Eaux de chaussées acheminées vers les mêmes cuves de rétention que les eaux « propres »
Optimisation des surfaces non imperméabilisées	Utilisation de matériaux infiltrant sur les voies de déplacements (chaussées drainantes, stationnement en Evergreen®)
Mise en place d'ouvrages robustes « autonomes », et pérennes favorisant une maîtrise des coûts de gestion	Fossés végétalisés permettant un entretien humain aisé Cuves de rétention enterrées nécessitant un entretien spécifique pouvant impliquer des surcoûts Mise en place d'appareil électronique de mesure et de contrôle des ouvrages pour limiter les coûts annexes (liés à des fuites par exemple)

ÉTAT D'AVANCEMENT

2004-2008 : concertation des habitants du quartier, diagnostic partagé, études ...

Mars 2008 : signature de la convention avec l'ANRU

Mars 2009 : début de la construction et inauguration du parc Pierre Villon

Novembre 2010 : livraison du premier bâtiment

Construction des îlots jusqu'en Juin 2017 où les derniers espaces publics sont inaugurés

GOUVERNANCE

Qui met en œuvre ?	Maître d'ouvrage : commune de Fontaine Maître d'œuvre : SCIC, OPAC 38, SCI PRIMAVERA Assistant à Maîtrise d'œuvre : ANRU, EPARECA, DDE
Qui gère ?	Gestion des bassins de rétention et réseau viaire : Grenoble-Alpes Métropole Fossés végétalisés : commune
Qui est propriétaire in fine ?	Les îlots appartiennent aux différents promoteurs privés La voirie et les ouvrages de gestion des eaux pluviales appartiennent aux différentes institutions publiques (commune et Grenoble-Alpes Métropole)
Quelle interaction entre les différents acteurs public/privé ?	Pas d'interactions entre les différents propriétaires privés et les institutions publiques dans la gestion des eaux pluviales

INDICATEURS DE REUSSITE DU PROJET

LA CONCILIATION DES ENJEUX DE CHAQUE ACTEURS DE LA GESTION DE L'EAU ET DE L'URBANISME

Police de l'eau : prescriptions sur la qualité des rejets, la gestion des pluies fréquentes et exceptionnelles	Pas de dossier loi sur l'eau car la surface du site fait moins de 20ha
Assainissement : maintien de la capacité des réseaux pour les pluies fréquentes et facilité d'entretien des ouvrages de raccordement	Réseau séparatif induit par le règlement métropolitain
Promoteur/aménageur : limiter l'emprise des ouvrages afin de réduire le cout du foncier et optimiser la revente ultérieure	Enterrement des cuves de rétention (optimisation du foncier) aux abords des îlots pour réduire leur emprise au sol Fossés creusés aux abords des venelles permettant de ne pas empiéter sur le foncier habitable Avaloirs situés en hauteur sur des parties végétalisées aux en limite des îlots bâtis
Collectivités et PLU(i) : concevoir des ouvrages qui permettent la mutualisation des fonctions ou usages, dans un souci d'optimisation de l'espace et d'intégration paysagère et urbaine. Intégration des eaux pluviales dans le document d'urbanisme	Mixité fonctionnelle au sein du quartier avec intégration de l'arborescence à tous les niveaux du projet que ce soit dans l'habitat ou dans le pôle de services
Entretien des ouvrages : garantir la possibilité d'un entretien aisé	Fossés végétalisés à pentes douces permettant l'entretien à l'aide d'engins mécanisés Cuves de rétention enterrées nécessitant un entretien spécifique
Tous les acteurs ainsi que les usagers : sensibilisation en cas d'une inondation temporaire	Sensibilisation des riverains de fontaine rive gauche via le journal communal Onglet sur le site internet de la commune dédié aux risques Des ateliers d'aménagements liés aux risques d'inondation avec des spécialistes de la question Base de donnée de mailing à jour pour les questions des habitants

L'INTEGRATION DES ENJEUX POUR CONTRIBUER A LA MULTIFONCTIONNALITE DE L'OUVRAGE

Biodiversité : principe de la « nature en ville » avec la mise en place d'une trame végétale de qualité	Mise en place de fossés végétalisés Réflexion sur le choix des essences (adaptation au climat continental) permettant d'absorber du CO ₂ Création de jardins partagés et d'une place centrale arborée
Paysage : amélioration du cadre de vie pour les habitants	Concertation tout au long du projet pour améliorer la conception des espaces publics et permettre l'appropriation Implantation des bâtiments, travail sur l'épannelage et limitation de construction à R+4 permettant de préserver des vues Réflexion du choix des essences notamment en fonction des allergènes réduisant l'impact de celles-ci sur les habitants sensibles
Changement climatique : réduction des effets de la minéralisation sur les îlots de chaleur urbain	Toitures végétalisées permettant une réduction des îlots de chaleur urbain Présence d'une fontaine au cœur du site permettant une augmentation de l'humidité dans l'air et ainsi réduire la chaleur urbaine Les venelles sont revêtus de sable stabilisé ainsi que de béton sable participant à la réduction de l'îlot de chaleur urbain Implantation de plantes grimpantes réduisant la minéralisation des façades
Aspect Sanitaire : adaptation des ouvrages afin d'éviter les proliférations de nuisibles, les chutes, ...	Noue et fossé avec un temps de séjour restreint (< 4j) afin d'éviter l'éclosion des œufs de moustiques Bon entretien des avaloirs à prévoir Fossés à pente douce ne créant pas de réel risque de chute Cuves de rétention enterrées ne facilitant pas la prolifération de nuisibles

CONCLUSION

Points Positifs	Axes d'amélioration
Intégration de la gestion de l'eau pluviale dans un projet de rénovation urbaine Gestion intégrée des eaux pluviales avec mise en places de techniques alternatives Mixité fonctionnelle prégnante dans le projet	Pas de rejet direct dans le Drac qui pourrait être une éventualité dans la gestion des eaux pluviales